

Artisanat. L'opérateur historique de télécommunications et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes ont signé un partenariat pour aider les ressortissants de la CMA 08 à maîtriser les nouvelles technologies et ainsi développer leurs affaires.

France Télécom Orange conseille les artisans ardennais

Le savoir faire et le faire savoir était le thème de la dernière assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes. Pour mieux communiquer, il est en effet aujourd'hui indispensable de disposer et d'utiliser les dernières technologies en matière de télécommunications. Les artisans se sont donc rapprochés de France Télécom Orange pour répondre à leurs besoins d'informations sur ce domaine.

« L'objectif de cette convention est de pouvoir donner une véritable information sur ces nouvelles manières de communiquer à nos 4 000 entreprises artisanales. Nous voulons apporter un conseil plus personnalisé aux artisans. C'est bien de l'information et non de la publicité », annonce Bernard Detrez, président de la CMA 08. Il ajoute qu'il est important de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chaque professionnel. Ce rapprochement entre une Chambre de Métiers et un opérateur de télécommunications est présenté comme une première nationale par Bernard Detrez, tandis que Daniel Nabet, délégué régional d'Orange, a exprimé la satisfaction de

son groupe de s'associer à cet initiative: « Les artisans ont en permanence la tête dans le guidon. Nous voulons leur faire comprendre que les outils de télécommunications sont importants pour développer leurs entreprises ».

DÉVELOPPER LES USAGES

Concrètement, France Telecom Orange, déjà partenaire de la web tv interconsulaire ardennaise, participera à la formation des créateurs d'entreprises et apportera son expertise lors des différents événements organisés par la CMA 08. La boutique carolomacérienne de l'opérateur sera par exemple privatisée une soirée en octobre pour que les artisans puissent venir s'informer sur place. « Je crois à la communication directe et non uniquement par voie dématérialisée », souligne Bernard Detrez. Contribuer au développement des nouveaux usages numériques est aussi essentiel pour que France Télécom Orange rentabilise ses « investissements sur les réseaux et puisse effectuer des montées en débit sur le territoire ».



PHILIPPE DEMOOR

Bernard Detrez (président de la CMA 08) et Daniel Nabet (délégué régional d'Orange).